

Le général Emmanuel Beth invité de Lagem-Taaba

OF 22/04/2014



L'association Lagem Taaba, qui [gère](#) les [actions de développement](#) concerté entre le Pays de La

Châtaigneraie et le département de Bokin au Burkina Faso, tiendra son assemblée générale, vendredi 25 avril, à 20 h, salle des Silènes. L'assemblée statutaire, ouverte à tous, sera suivie d'une intervention, très attendue, du général deux étoiles Emmanuel Beth, ex-ambassadeur de la France au Burkina.

Né en Algérie, Emmanuel Beth a 61 ans. Il est commandeur de la Légion d'honneur, chevalier de l'Ordre national du mérite et [titulaire](#) de la Croix de la valeur militaire avec citation à l'ordre de l'armée. Entré à 20 ans à l'École spéciale militaire de Saint-Cyr, sa carrière le conduira sur divers théâtres d'opérations, en particulier au Tchad et à Djibouti.

Devenu général de [corps d'armée](#), il intègre ensuite le ministère des Affaires étrangères. Dans le cadre de ces fonctions, il est en charge de la totalité des actions de coopération conduites par la France dans plus d'une centaine de pays, prioritairement sur l'Afrique, en matière de sécurité et de défense. En août 2010, il est nommé Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire au [Burkina Faso](#). Il y restera jusqu'en septembre 2013.

Sa venue en Vendée, il l'explique par le fait « **que l'association Lagem Taaba conduit des actions de développement au Burkina Faso où j'étais encore ambassadeur il y a quelques mois. J'avais d'ailleurs eu le plaisir de recevoir des représentants de cette association quand j'y étais. C'est donc avec plaisir que j'ai répondu favorablement à l'invitation** ».

Quant aux sujets abordés, il : « **Lors de mon intervention, j'aborderai surtout les problématiques nationales liées au Burkina Faso, mais aussi les questions touchant les pays proches, qui demeurent plus que jamais d'actualité. Le Burkina Faso est, en effet, le pays qui intervient dans toutes les médiations et négociations régionales, en particulier au travers de son président, Blaise Compaoré. Il s'agit de situer les actions de Lagem Taaba dans leur environnement géographique, politique et diplomatique.** »